


Hors
Série
N° 2

24 octobre 2007

Église
en **Poitou**

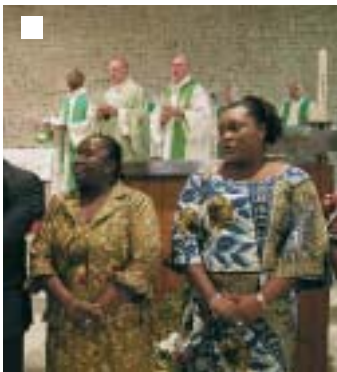
Prix du numéro : 2,50 € - Abonnement 52 € (France)
60 € (Étranger)



Les communautés locales
Fiches pratiques



Installation de la communauté locale à Leignes-sur-Fontaine.



Installation de la communauté locale africaine à Poitiers.

“Chaque communauté locale [...] pourra garder une part de vie propre et être soutenue par une équipe locale d’animation”.

Synode de 1993 : Routes d’Evangile § 8110

“L’intuition des communautés locales est d’abord missionnaire. Chaque charge est confiée sur le fondement des sacrements de l’initiation chrétienne pour être témoin de l’Evangile. Ainsi, toute charge confiée à l’un ne dispense pas les autres membres de la communauté locale de leur responsabilité propre”.

Synode de 2003 : Serviteurs d’Evangile § 2226

“La communauté locale ne doit pas seulement s’occuper de ses propres fidèles, elle doit avoir l’esprit missionnaire et frayer la route à tous les hommes vers le Christ. Elle est tout spécialement attentive aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés, qu’elle doit éduquer peu à peu dans la découverte et la pratique de la vie chrétienne”.

Concile Vatican II : Le ministère et la vie des prêtres § 6

Un diocèse :

“Un diocèse est une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu’avec l’aide de son presbyterium, il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l’Evangile et à l’Eucharistie, constitue une église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l’Eglise du Christ, une, sainte, catholique et apostolique.”

(Concile Vatican II : Décret sur la charge pastorale des évêques, 11)



Renouvellement de communauté locale.

Des communautés locales confiées au Seigneur

Avec le concile Vatican II, l'Eglise catholique affirme qu'elle-même, Eglise de Jésus-Christ pour les hommes, est sans cesse à l'écoute des appels de l'Esprit saint. C'est lui qui la guide et la maintient. La Constitution sur l'Eglise commence par ces mots :

“Le Christ est la lumière des peuples : réuni dans l'Esprit saint, le saint concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ...” (§1)

Ecouter l'Esprit, c'est scruter l'Ecriture transmise par l'Eglise et discerner les “signes des temps”, c'est-à-dire ces réalités de la vie des hommes et des sociétés qui sont autant d'appels adressés à l'Eglise. La même Constitution affirme :

“Les laïcs, réunis dans le Peuple de Dieu et constituant un seul Corps du Christ sous un seul Chef, sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente, en y appliquant toutes les forces qu'ils ont reçues du bienfait du Créateur et de la grâce du Rédempteur” (§33).

L'histoire de l'Eglise, chez nous, montre comment, à chaque époque, les temps et les lieux ont guidé les réponses et les initiatives des chrétiens. Dès l'origine :

“(Paul et Barnabé) désignèrent pour les communautés des anciens dans chaque Eglise et, après avoir prié et jeûné, ils les confièrent au Seigneur en qui ils avaient mis leur foi” (Actes des apôtres, 14, 23).

Cette histoire continue. Elle nous est aujourd'hui confiée.

† Albert Rouet, Archevêque de Poitiers

Fiche 1	D'où venons-nous ?
Fiche 2	Que demande la foi ?
Fiche 3	Des communautés : visages et chemins d'Evangile
Fiche 4	L'esprit des communautés
Fiche 5	Le secteur pastoral
Fiche 6	Secteurs et communautés locales : le “va-et-vient”
Fiche 7	L'équipe locale d'animation
Fiche 8	Le délégué pastoral
Fiche 9	La délégation à la vie matérielle
Fiche 10	La délégation à la prière
Fiche 11	Les assemblées dominicales
Fiche 12	La délégation à l'annonce de la foi
Fiche 13	La délégation à la charité
Fiche 14	Le renouvellement de l'équipe locale d'animation
Fiche 15	Le pôle ministériel
Fiche 16	Les ministères
Fiche 17	La vie consacrée
Fiche 18	Communauté en urbain : oser la proximité
Conclusion	

Introduction

Les communautés locales

La première communauté locale fut installée à Combrand-Montravers le 11 septembre 1995.

A la fin de l'année 2006, existent un peu plus de 300 communautés locales. Il s'en crée régulièrement de nouvelles.

Mais:

1. Cette réalité très souple permet, quand on fait le point tous les 3 ans :
 - d'aider une communauté trop vaste à donner naissance à une nouvelle communauté,
 - qu'une communauté plus solide soutienne, pour un temps, une communauté fragilisée pour une raison ou une autre.
2. Il existe des communautés non-territoriales, car il est normal que chacun vive sa foi dans sa culture :
 - les Vietnamiens, participent au secteur des Hauts-de-Poitiers (2 janvier 2000)
 - les Africains, participent au secteur de Poitiers-Sud (24 septembre 2006)
 - d'autres communautés sont en préparation... Elles participent à la vie d'un secteur, celui qui est le plus pratique pour les membres.

Depuis 12 ans, certaines communautés en sont à leur quatrième renouvellement.

D'autres sont installées aujourd'hui.

Pendant ce temps, l'expérience a approfondi notre réflexion.

De nouvelles personnes sont élues ou reconnues (nous verrons pourquoi ces mots).

Afin que la routine ne s'installe pas et que l'élan reste vivant, voici une nouvelle présentation des communautés locales à ce jour.



Fiche 1

D'où venons-nous ?

Le christianisme a commencé dans les villes, grâce aux voies de communication gallo-romaines qui les reliaient. Ainsi, la vallée de la Vienne a permis l'arrivée du christianisme, peut-être à partir de Limoges. Le premier évêque de Poitiers connu avec certitude, saint Hilaire (349-367), était un citoyen. On dit que son disciple saint Martin, évêque de Tours (370-397), fonda les sept premières paroisses rurales.

La "paroisse": ce mot grec signifie la demeure provisoire, le séjour en terre étrangère. Car le chrétien habite avec le Christ (*Philippiens 3,20*), ou plutôt Dieu habite en lui (*Jean 14,23*).

Dès l'époque de Charlemagne, les paroisses se répandent en campagne, jusqu'à former progressivement un maillage complet du territoire. Ces paroisses ne dépendaient pas toutes de l'évêque: elles pouvaient relever d'un seigneur civil ou ecclésiastique.

Dans un temps où les populations se déplaçaient peu, ne savaient ni lire ni écrire, le quadrilla-

ge paroissial envoyait auprès d'elles un prêtre. C'était la forme de proximité adaptée à l'époque.

C'est au Concordat de Napoléon (15 juillet 1801) que l'on doit l'organisation de l'Eglise (en parallèle avec l'organisation civile) que l'on a connue jusqu'à nos jours. Elle est fortement pyramidale (cf schéma ci-dessous).

La séparation des Eglises et de l'Etat (9 décembre 1905) laisse le curé responsable de tout, y compris des finances. Elle laisse aussi l'Eglise libre de s'organiser comme elle le veut à partir de sa foi.



"Là où il n'est pas possible d'ériger des communautés en paroisse ou en quasi-paroisse, l'évêque diocésain pourra d'une autre manière à leur charge pastorale". Code de droit canon – la règle de l'Eglise – 516 §2.

Le chrétien habite avec le Christ ou plutôt Dieu habite en lui.

L'organisation pyramidale d'autrefois

Département (créé par la Constituante en 1790) Préfet Évêque Diocèse

Arrondissement : sous-préfet Archiprêtre

Canton : conseiller général Doyen

Commune (36 000 communes) : maire Curé (36 000 paroisses)

Fiche 2

Que demande la foi ?

“De même qu’en un seul corps, nous avons plusieurs membres et que tous les membres n’ont pas tous la même fonction, ainsi à plusieurs nous sommes un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres.”

(Rom 12,4-5)

“Là, il n’est plus question de Grec ni de Juif, ... de barbare, d’esclave ni d’homme libre ; il n’y a que le Christ...”

(Col 3,11)

“A chacun, le don de l’Esprit est donné en vue du bien commun.”

(1 Co 12,7)

“Le Christ a donné aux uns d’être apôtres, à d’autres d’annoncer la Parole et l’Evangile. Il organise ainsi les saints pour le ministère, en vue de la construction du Corps du Christ... Le corps tout entier opère sa croissance grâce aux ligaments qui le desservent.”

(Eph 4,12-16)

Vous connaissez tous le principe du chauffage central : des tuyaux dans lesquels passe de l’eau chaude. On pourrait évidemment y faire circuler d’autres liquides ! Eh bien ! La foi ne circule pas dans des structures comme l’eau dans les tuyaux du chauffage. La foi possède des exigences sur la manière d’organiser l’Eglise.

1. Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Esprit saint : trois personnes différentes et égales unies par une communion d’une intensité absolue. Il faut donc que l’Eglise témoigne de cette égalité dans la différence et de la communion entre croyants.

2. C’est le même baptême qui nous fait chrétiens : on ne naît pas chrétien, on le devient, par la grâce du Christ. Ce baptême unit une personne humaine au Christ, par-delà les différences sociales ou culturelles.

3. Chaque chrétien reçoit des dons de l’Esprit saint. Il n’y a pas de chrétiens stériles : chacun apporte aux autres ce que l’Esprit lui donne d’unique.

La foi demande de nous organiser de manière à ce que chaque chrétien soit connu et reconnu : ainsi, il pourra donner aux autres ce qu’il est et recevoir d’eux. La vie de foi est partagée et dialogue.

4. Outre les dons personnels, il faut des serviteurs, des ministres, pour articuler l’échange et en faire un seul corps. Créer des liens qui construisent l’Eglise demande des ministères particuliers, des jointures qui relient avec souplesse les membres.

5. L’Eglise vit de la communion qu’elle reçoit du Christ. Ce don la traverse et l’envoie en mission. Le chrétien donne ce qu’il reçoit, comme une source (*Jn 7,38*).

Notre organisation, notre fonctionnement, découlent des exigences de la foi. Ils doivent la signifier aujourd’hui.

↓

“Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l’admirable unité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car tout cela, c’est l’œuvre d’un seul et même Esprit.” (Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l’Eglise N°32 et Serviteurs d’Evangile, 3113.)

Fiche 3

Des communautés, visages et chemins d'Évangile

1. En fonction de ce qui précède, les communautés locales ne sont pas nées pour donner une autre organisation aux anciennes paroisses, ni même pour leur administrer une cure de jouvence.

Aujourd'hui, la question principale n'est pas dans le nombre ou la taille des paroisses (dans le diocèse de Poitiers, 44 % des anciennes paroisses comptent moins de 300 habitants). La vraie question se trouve dans le **fonctionnement** des communautés chrétiennes, c'est-à-dire :

- Manifester des **relations** entre les communautés qui expriment la communion entre elles.
- Créer des communautés à **échelle humaine** où chacun soit connu et reconnu, où chacun, en vivant sa vie de famille, en exerçant son métier, puisse avoir une idée de ce qui fait la vie de la communauté et puisse y apporter son concours, en prenant des initiatives.
- Permettre un **dialogue** sur la foi, sur la Parole de Dieu, qui aide à en témoigner autour de soi.
- Accueillir les nouveaux venus au sein de relations de **confiance** et leur donner une vraie place.

2. Les communautés locales reposent donc sur la conversion de la communauté et de chaque membre à la vie de l'Évangile.

Cette conversion est sans cesse à reprendre, à poursuivre. Il faut veiller à ce que, les

années passant, l'habitude et la routine ne s'installent pas.

3. Ce fonctionnement remonte à saint Paul :

(Paul et Barnabé) "désignèrent des anciens dans chaque Église, et, après avoir jeûné et prié, ils les confièrent au Seigneur en qui ils avaient mis leur foi" (Ac 14,23).

L'apôtre voyage pour soutenir ces petites communautés :

"Retournons visiter les frères dans toutes les villes où nous avons annoncé le Parole du Seigneur, pour voir où ils en sont" (Ac 15,36).

Il s'enracine dans la Parole du Christ :

"Où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux" (Mt 18,20).

Sous des formes diverses et des noms variés, (communautés chrétiennes de base...) cette réalité existe en de nombreux pays (Amérique latine, Afrique...)

4. Mais n'oublions pas que le territoire ne comprend pas toute la vie de l'Église. Il existe :

- des communautés religieuses (monastères et sœurs apostoliques)
- des mouvements apostoliques, des mouvements éducatifs, spirituels, caritatifs ou familiaux...
- des services : catéchèse et catéchuménat, écoles catholiques...

Ces fiches traitent surtout du territoire. N'oublions pas les autres réalités de la vie de l'Église.





Dans le Droit
de l'Eglise

Les fidèles du Christ

Droit canon 204 - § 1.

Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Eglise pour qu'elle l'accomplisse dans le monde.

Droit canon 208

Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe quant à la dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propres de chacun.

Fiche 4

L'esprit des communautés

1. Partir des personnes

En s'appuyant sur les sacrements de l'initiation chrétienne, les communautés locales ne s'appuient pas d'abord sur un quadrillage territorial, mais sur **des réseaux de personnes qui vivent en proximité**. Loin d'être une vision mécanique de l'Eglise, avec des cases à remplir, des programmes à effectuer, il s'agit avant tout de partager avec d'autres une expérience de foi. Ceci suppose de faire connaissance, de partager les joies et les peines, d'aller vers les nouveaux venus... donc de créer une certaine chaleur humaine par la convivialité. Un tissu de relations humaines se reconstitue, où la foi trouve sa place.

2. Appeler et accueillir

Il s'agit donc de garder **une dynamique de la fondation** : fonder et refonder la communauté grâce à de nouveaux contacts ; démultiplier les tâches pour que chaque personne, en équipe, apporte ce qu'elle peut donner ; oser aller vers les autres. Un réseau humain demande que la charité soit première et anime les relations, par le pardon, par l'attention à ceux qui souffrent : *"Je vous laisse un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres : à ceci, tous vous reconnaîtront pour mes disciples"* (Jn 13, 34-35).

3. Oser la rencontre

Une communauté locale comprend tous les habitants de son territoire, même ceux qu'on ne

voit jamais à l'église. Elle est faite pour eux, elle leur est envoyée. La première mission consiste donc à faire connaissance, à proposer ses services, à créer des liens. La vie de l'Eglise est plus que l'organisation de l'Eglise. Il ne suffit donc pas d'appeler les chrétiens à venir rejoindre les pratiquants habituels. Il faut aussi appeler à devenir chrétien.

4. Approfondir et créer du neuf

Il était normal que les premières équipes locales soient composées par la génération qui gardait mémoire de ce qui se faisait hier et qui aidait le prêtre. Spontanément, elle désire remplir toutes les tâches et se désespère si elle n'arrive plus à trouver des successeurs pour agir comme elle. Or il vaut mieux **élargir les relations**, approfondir ensemble la foi et voir ensuite quelles personnes sont intéressées et quelles initiatives sont possibles. La vie avance en inventant.

5. Construire une Eglise à hauteur d'homme

A l'intérieur de la communauté, l'équipe locale d'animation a pour première mission de **faire circuler la vie**, de donner des nouvelles à la communauté (nouvelles des personnes, propositions d'action), de dire les liens qu'elle entretient avec le secteur, avec les services diocésains ; d'appeler à partager joies et peines. Les jeunes et les enfants diront aussi ce qu'ils vivent. L'Esprit anime en circulant.

Fiche 5

Le secteur **pastoral**

“Le secteur forme l'unité pastorale de base permettant de vivre la proposition et la célébration de la foi, dans un espace humain relativement homogène. Quand des prêtres et des laïcs ont reçu une mission pour un secteur, ils veilleront à assumer leur charge pour l'ensemble des communautés du secteur pastoral et non pas pour la seule localité où ils résident”.

(Actes du synode de 1993 - Routes d'Évangile, 811)

Son articulation et sa composition, maintenant bien connues, comprennent :

1. Un conseil pastoral de secteur (CPS)

Sa composition est fixée par **Serviteurs d'Évangile, 2224 (Actes synodaux de 2003)**. Elle est rappelée dans le **Guide de travail, pages 9 à 12**. Présidé par le prêtre responsable du secteur (qui n'anime pas obligatoirement !), le CPS

- analyse les évolutions marquantes de la vie des hommes du secteur et cherche comment y répondre ;
- détermine les orientations pastorales du secteur et les précise année par année ;
- oriente les activités communes au secteur et coordonne les activités propres à chaque composante.

2. Un projet pastoral de secteur

(Guide de travail, p. 10-11)

Travaillé en CPS et avec les composantes du secteur, il fixe les orientations pastorales pour un temps déterminé. Il lui revient de fixer des efforts missionnaires.

3. Un conseil pour les affaires économiques (CAE)

(Guide de travail, p. 140 pour le secteur et p. 36 pour la communauté locale)

Il gère la vie matérielle du secteur, en lien avec les communautés locales et selon les règles du diocèse qui appliquent le Droit de l'Église et les règles de la République française.

4. Un pôle ministériel : l'équipe pastorale

(Guide de travail, p. 12)

C'est aux ministres de l'Église – ordonnés (prêtres, diacres) ou reconnus – qu'il revient de bâtir, avec les communautés, mouvements et services, le Corps du Christ qui est son Église. C'est à eux qu'il revient aussi d'impulser un élan missionnaire. Pour ce faire, ils travaillent en équipe. Ainsi, ils accompagnent et soutiennent la foi des membres de la communauté.

Cf Serviteurs

d'Évangile

2223 – 2332- 2225



Remarques

- Le Secteur pastoral constitue le premier lieu où rendre visible une Église de communion, et où en vivre ensemble.
- Il n'est pas seulement formé par les communautés locales. Sont représentées les forces vives, en leur ensemble, aussi des équipes de mouvements apostoliques, des aumôneries (collège, maison de retraite...), des groupes particuliers (prière, chorale...), des communautés religieuses... Il n'est donc pas que territorial.





Remarques

1. C'est parce que la communauté locale signifie l'Eglise en un lieu qu'il est normal qu'elle célèbre sur place une liturgie dominicale quand l'Eucharistie n'est pas célébrée chez elle. Les messes de secteurs demandent une célébration festive, avec la participation de tous et un temps convivial.
2. La catéchèse demande des temps en communauté et du temps en secteur pour que les enfants découvrent leur place locale et le partage en secteur.
3. La vie matérielle, en secteur, laisse aux communautés un fond de roulement, mais le CAE veille aux besoins de l'ensemble. Il organise l'aide mutuelle.
4. Les sacrements sont préparés en secteur, sous la responsabilité des ministres ordonnés. La préparation au baptême, au mariage, le catéchuménat, l'organisation de la pastorale des funérailles... se font en secteur sous la responsabilité des ministres ordonnés. Ce qui ne supprime pas – au contraire ! – les contacts et la participation des communautés locales qui accueillent les premières demandes.
5. Le secteur reste chargé de conduire la pastorale. Il implique les communautés locales, pour éviter de travailler en parallèle.

Fiche 6

Secteur et communautés locales

le “va-et-vient”

La vie est un mouvement. Non pas une logique de centralisation, mais de communion.

Il serait si tentant de tout centraliser et d'agir comme la société civile qui regroupe ses services au chef-lieu de canton ! Mais ce n'est pas une logique ecclésiale : celle-ci ne dépend pas d'un regroupement pour être plus nombreux. En effet :

“Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, Je suis là au milieu d'eux” (Mt 18,20).

- Donc le secteur ne fait pas tout : il ne remplace pas les communautés locales. Et une communauté ne fait pas tout, tapie à l'ombre de son clocher. C'est la relation des communautés avec le secteur (où elles rencontrent d'autres formes de vie chrétienne : mouvements et services), c'est la relation des communautés entre elles, qui créent de la communion.
- Il s'agit donc de manifester au plus près du terrain, ne serait-ce que par quelques chrétiens, que le Christ est présent, vivant. Donc que son Eglise habite en ce lieu. Elle se manifeste par l'annonce de la foi, la vie de prière, l'exercice de la charité. Ce n'est donc pas une question de nombre, mais de vie chrétienne ardente et fidèle. Chacun est appelé à passer d'une religion passivement vécue à être acteur de l'Evangile. La moisson est prête, les ouvriers sont pris sur place.
- Le secteur n'étouffe pas les communautés locales : sa vitalité dépend de la leur. Plus elles vivront, plus il sera actif. Il stimule leurs initiatives, il les réunit pour des temps de partage. Il les envoie en mission et les soutient par une relecture de leur travail. Il veille à la répartition des tâches, donc à ce que chacun puisse exercer ses dons. Et les communautés se laissent réunir les unes aux autres par les ministères de l'Eglise pour qu'elles forment le Corps du Christ.

Fiche 7

L'équipe locale d'animation

Elle structure et anime la communauté locale
 Elle part des personnes et ose la proximité.
 Elle répartit les tâches en les fractionnant selon les capacités de chacun.
 Elle travaille en équipe.

Une vie ecclésiale demande cinq tâches

Deux tâches éluës, car il s'agit de représenter une communauté dans l'Eglise et dans la société :

<p>1. Une personne qui veille à l'animation et à la cohésion de la communauté : le délégué pastoral</p>	<p>Ces deux personnes sont désignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par élection au sein de l'espace concerné. Tout baptisé-confirmé est éligible. Les élections sont très anciennes dans l'Eglise. • Le CPS organise les élections en veillant à ce que le plus grand nombre puisse s'exprimer. • Un appel à des personnes précède les élections.
<p>2. Une personne qui s'occupe de l'argent et des biens de la communauté, soucieuse du secteur et du diocèse : le délégué à la vie matérielle</p>	

Trois tâches reconnues, car elles proviennent de l'Esprit qui donne ses dons pour le bien de tous :

<p>3. Une personne chargée de la prière : assemblée du dimanche, temps de prière, animation liturgique (plus large que la chorale !)</p> <p>4. Une personne chargée de l'annonce de la foi, aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Elle se préoccupe de la formation continue de la communauté.</p> <p>5. Une personne chargée de la charité : malades, exclus, handicapés, obsèques...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les tâches sont exercées dans le cadre du projet pastoral (RE.7204) • Le CPS reconnaît ces charismes (dons) par un discernement. • Un appel à des personnes précises se fait avant toute reconnaissance.
--	--

Tout baptisé-confirmé peut être membre d'une équipe locale d'animation.
 Toute tâche est confiée pour 3 ans, renouvelable une fois.
 Une charge peut être confiée à un couple (RE 8112) ou à un petit groupe.

L'équipe locale d'animation n'est pas toute la communauté ! Elle prend soin de toute la communauté locale.

Routes d'Evangile :
 7203 – 8110
 Serviteurs d'Evangile :
 2227



Remarques

1. Ces cinq personnes ne font pas tout !
 Chacune constitue une petite équipe avec elle.
2. Elles se réunissent souvent (pas forcément longtemps !), invitent ou informent le prêtre.
3. Elles tiennent un cahier où elles notent leurs délibérations pour le suivi et la lecture.
4. L'espace d'une communauté est celui où habitent les membres de l'équipe locale d'animation lors de l'installation.



Fiche 8

Le délégué pastoral

1. Élu

Il est élu pour trois ans, renouvelable une fois. La charge peut être exercée en couple ou à plusieurs. Il peut avoir un adjoint. Les membres de l'équipe pastorale ne peuvent être délégués pastoraux, parce qu'ils constituent le pôle ministériel. Le délégué est reconnu par le prêtre responsable de secteur.

2. Fidèle au Christ

Il doit être confirmé et vivre selon l'Évangile. Qu'il pense à nourrir sa vie de chrétien. Au cœur de ce qu'il fait, se tient sa fidélité au Christ.

3. Crée une équipe

Loin de tout faire, il veille à respecter et à encourager la tâche de chacun. Il est le serviteur de la concorde. Son premier travail consiste à créer une véritable équipe locale d'animation.

4. Dans la communauté locale

a) Il invite aux rencontres de l'équipe locale d'animation. Il anime les réunions, en respectant le travail de chacun. Il veille à ce que soit tenu le cahier des rencontres.

b) Il veille, en équipe, aux besoins de la communauté locale et à ce qu'elle vive en paix. Il porte le soin de temps conviviaux.

c) Il informe la communauté locale de l'ensemble du travail accompli et lui en rend compte.

d) Il veille aux évolutions de la population et sensibilise la communauté à la situation. Ainsi il ouvre la communauté au plus grand nombre.

5. Hors de la communauté locale

a) Il en est le représentant habituel.

b) Sous la responsabilité du prêtre affectataire, il fait le lien avec les municipalités concernées. Avec le prêtre qui préside le CAE du secteur et le délégué chargé de la vie matérielle, il veille à l'entretien des bâtiments d'Eglise.

6. Au secteur

a) Il est membre du CPS. Avec les autres, il discerne comment mettre en œuvre le projet pastoral. Il fait le lien entre la communauté locale, le secteur et les autres équipes chrétiennes: mouvements, communautés religieuses, aumôneries... ou il veille à ce que ces liens existent.

b) Au secteur, au moins à la fin d'un mandat de 3 ans, il fait un bilan préparé avec son équipe locale d'animation.

c) Il se préoccupe de l'appel, pour sa communauté et pour les vocations dans l'Eglise.

d) Au terme de son mandat, il exprime sa disponibilité éventuelle pour un autre service ecclésial.

Fiche 9

La délégation à la **vie matérielle**

Routes d'Évangile,
Chapitre 9
et Serviteurs
d'Évangile
2331 à 23334

L'Église attache une attention particulière à la gestion des biens, en particulier de l'argent. Pourquoi? L'argent représente un moyen commode d'échanger des choses différentes: objets, services, bâtiments... Il n'est pas un moyen neutre, car il représente aussi la qualité des relations entre les hommes, justes ou injustes, dominatrices ou solidaires. La manière de gérer les biens est définie lors de l'installation d'une communauté locale par les besoins de la mission et par les urgences de la charité.

C'est pourquoi l'Église a établi des règles pour un emploi juste et légitime de l'argent et des biens. Les communautés chrétiennes en France sont soumises aux lois et aux règlements de la République: il ne saurait être question qu'elles s'en dispensent ou s'en détournent.

Les deux synodes diocésains ont établi des principes. L'économat du diocèse en a tiré des règles précises pour les communautés locales (cf. *“Les biens d'Église dans la pastorale”*).

Le synode de 2003 demande de respecter trois principes, en vue de témoigner de l'Évangile:

- La clarté: suivre les règles et rendre compte à tous de la gestion
- La solidarité: dans le secteur et avec le diocèse
- La responsabilité partagée pour

les décisions prises en vue de la pastorale.

La tâche de la vie matérielle s'exerce (cf. *Guide de travail*, p. 36):

1. Dans le secteur

- Par la participation au conseil pour les affaires économiques du secteur
- Par le soin apporté à la campagne pour le denier de l'Église et pour les chantiers diocésains (pour les dons et legs, voir l'économat du diocèse)
- Par l'annonce des quêtes impétrées (Routes d'Évangile 9122)
- Par le souci de ne pas cumuler de réserves inactives afin de pouvoir moderniser les moyens pastoraux du diocèse et entretenir le patrimoine.

2. Dans la communauté locale

- S'occuper des frais de fonctionnement et des ressources ordinaires, gérer le fond de roulement.
- Tenir un livre de compte simplifié et rendre compte au CAE.
- Vérifier l'état des bâtiments, la sécurité (avec un carnet), les assurances (pour une église, voir: *Guide de travail*, p. 109-121)

L'économat du diocèse est à sa disposition.



Fiche 10

La délégation à la prière

Depuis les origines de l'Église, la "liturgie" désigne l'action faite par quelqu'un pour le peuple (ainsi Paul s'offre lui-même afin d'offrir à Dieu "*l'offrande sainte de votre foi*" - celle des Philippiens : 2,17); et, en réponse, il s'agit de l'action du peuple qui répond à Dieu (ainsi Paul appelle "*liturgie*" la collecte réalisée par les Corinthiens pour les chrétiens ruinés à Jérusalem : 2 Co 9,12).

Le Peuple de Dieu (en grec, *laos*: laïc) reconnaît qu'il reçoit sa vie du Christ, le Fils de Dieu; et il offre sa vie entière à Dieu par le Christ. La liturgie concerne la vie du Peuple de Dieu semé parmi les hommes dont il partage l'histoire. La prière chrétienne est d'abord communautaire.

L'Écriture

Notre prière vient du Christ (*le Notre Père*) et elle passe par le Christ. Elle se fait dans l'Esprit du Christ. C'est pourquoi elle se nourrit de l'Écriture: la Parole de Dieu est son Fils appelé le Verbe. Parole vivante que l'Esprit écrit dans nos vies.

Lire, méditer, partager ensemble l'Écriture fait que ces mots prennent chair en notre histoire. Nous devenons ainsi paroles vivantes dans le monde (voir 2 Co 3,2-3).

La prière commune

- Elle réunit la Parole de Dieu et les événements de notre vie et de la vie de ceux qui nous entourent. Préparer une liturgie demande donc de commencer par méditer les textes et par revoir les événements du territoire et de la communauté. Ensuite, on peut choisir les chants, les gestes...
- La **personne** (avec son équipe) **chargée de la prière** tient l'église **ouverte**, propre et fleurie. Elle entretient la sacristie. Elle propose des temps particuliers pour une prière commune.
- Avec son équipe, elle pense à inviter aux liturgies: familles en deuil, jeunes préparant leur mariage, adolescents et enfants (et voit que leur proposer de faire...) Car l'ouverture à la prière dit la dimension missionnaire. Le peuple qui prie est un peuple de témoins.

Les célébrations dominicales

- Les dimanches et jours de fête, la personne déléguée à la prière (avec une équipe) prépare la messe si le prêtre du secteur vient célébrer. S'il arrive un prêtre de passage, il célébrera l'eucharistie après avoir averti le prêtre du secteur.
- S'il n'y a pas de célébration eucharistique, selon le calendrier établi par le CPS, la communauté locale célèbre une assemblée dominicale (voir fiche 11).

Fiche 11

Les assemblées dominicales

Voir :

Routes d'Évangile,

442-443

Serviteurs d'Évangile,

3113, 3224

Guide de travail,

p. 40, 30-31.

1. L'ancienne appellation d'assemblée dominicale en l'absence de prêtre (ADAP) était un pis-aller!

Car les chrétiens ne se réunissent pas sous prétexte qu'ils manquent de prêtre. Ils se rassemblent pour fêter la création confiée aux hommes (Psaume 115,16) et surtout pour célébrer la Résurrection: le "jour du Seigneur", le Christ ressuscité a donné son nom au dimanche.

2. Il est important de garder attentivement la parole du Christ

"Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux" (Mt 18,20). En se réunissant dans leur communauté, les chrétiens manifestent que l'Église est vivante chez eux, que le Christ les appelle à vivre leur foi au milieu des autres hommes. Ils portent dans la prière l'existence de leurs voisins, avec les joies et les peines de ces hommes (voir SE 21).

3. Des écueils sont à éviter

- Celui de penser qu'on va à la messe comme on va faire ses courses par simple co-voiturage: car ce serait désertier son lieu d'implantation, donc de témoignage. Un prêtre n'a pas non plus à entraîner les prati-

quants là où il célèbre, mais à les aider à prier là où ils vivent.

- Celui de célébrer les messes de secteur comme des messes "ordinaires" avec un peu plus de monde. Elles auront un caractère plus festif, par la participation des communautés et mouvements, et un temps convivial.
- Celui de se contenter de faire comme à la messe (sauf la consécration). Les assemblées dominicales sont au contraire des temps d'innovation (pour l'emplacement, les gestes, les symboles utilisés...)

4. Un recueil est proposé pour vous aider

S'adresser au Service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle – maison diocésaine.

- Mais un recueil ne fait pas tout! Il faut penser à inviter d'autres personnes (des jeunes avec leurs instruments de musique...) Avant de célébrer (on garde les textes du jour), prendre un temps de méditation et de relecture de la vie.
- Chaque célébration se fait en communion avec la messe célébrée dans le secteur (la citer) et le secteur peut suggérer une ou deux intentions de prière.
- Surtout, la prière demande de se placer ensemble dans le désir de Dieu, pour accomplir sa volonté et pour se réjouir de son amour envers nous.



Voir

Les orientations
diocésaines :

Eglise en Poitou,
n°67

et le n°spécial :
*“Je leur ai donné
tes paroles”*

Fiche 12

La délégation

à l'annonce de la foi

Le témoignage de la foi s'exprime par la communauté: elle “confesse” sa foi, au sens premier du mot, d'en vivre publiquement et d'en rendre compte. Le Christ a laissé comme unique commandement par lequel nous sommes reconnus pour ses disciples, celui de *“nous aimer les uns les autres”* (Jean 13, 34).

L'annonce de la foi n'est pas une activité à côté de la communauté, elle est une responsabilité première de toute la communauté. Cette activité unit la communauté.

Envers les adultes

- La découverte de l'Évangile et de l'Église se fait à tout âge! Il est heureux pour une communauté d'accompagner un adulte vers le baptême. Après le premier contact, la démarche se fait au secteur, en lien avec le service diocésain du catéchuménat.
- A l'occasion d'une demande de mariage, d'une demande de baptême d'un enfant, d'une inscription au catéchisme, de jeunes adultes baptisés tout-petits exprimant le désir de découvrir la foi: il importe de les accueillir et de leur faire une proposition en secteur.
- Il est normal de proposer du temps de formation et d'approfondissement de la foi aux chrétiens.

Envers les jeunes

- Il est utile de savoir ce qui leur est proposé par les aumôneries et les mouvements, donc d'entretenir de fréquents contacts avec ces instances.
- Même si la pastorale des jeunes a souvent lieu au secteur, il est utile que la communauté locale leur témoigne son intérêt.

Envers les enfants

- L'annonce de la foi passe par l'attention que leur porte la communauté, par la place qu'elle fait aux enfants pendant ses célébrations et ses réunions. L'Action catholique des enfants sait bien écouter les enfants et elle leur permet des initiatives. D'autres mouvements le font également.
- Avec les enfants, le va-et-vient entre la communauté locale et le secteur est source de vitalité. Osons inventer!

Enfin...

- Il importe d'avoir des contacts avec les mouvements apostoliques, éducatifs, familiaux et spirituels. Ainsi la foi s'enracine dans la vérité de la vie.
- La personne chargée de l'annonce de la foi cherche à créer des équipes pour les différents aspects de cette mission. Elle veille à maintenir le lien avec toute la communauté.

Fiche 13

La délégation à la charité

La communauté exerce une "diaconie": ce vieux mot biblique (qui a donné le mot diacre) exprime l'idée de servir, de remplir un service. Déjà, l'Ancien Testament demandait de traiter les autres avec le même soin par lequel Dieu a traité son peuple (Lévitique 19, 34-36).

La première communauté chrétienne porte une grande attention au partage: Actes 2,44; 4,32-35. De fait, Paul se préoccupe des pauvres (Gal 2,10). Car ce qui est fait en faveur des démunis est fait au Christ (Mt 25,34-40). Cette exigence est une marque venue de la Bible.

L'Eglise est le lieu où s'exprime l'amour de Dieu pour tout homme, surtout pour ceux que la vie blesse le plus dans leur corps, dans leur tête, leur cœur ou dans leur confiance.

Voir...

Souvent la pauvreté se cache. Elle est multiple: solitude et maladie; logement insalubre et chômage...

Le premier travail consiste à découvrir la misère auprès de nous.

Bien sûr, on ne peut pas tout faire: gardons la sagesse de connaître nos limites.

L'argent n'est pas toujours le plus important: une visite, un dialogue sont des actes de grande reconnaissance.

...ensemble...

Beaucoup de chrétiens sont engagés dans des mouvements d'Eglise ou civils, à commencer par le CCAS de leur commune. Tant mieux! La solidarité appartient à tous.

Mais il est important que la communauté en tant que telle donne un témoignage de sa "diaconie". Ceci ne l'empêche pas de collaborer avec d'autres instances.

... de bien des manières

Charité aux mille mains, aux mille pas! Un visite, une commission, un service rendu, une soupe chaude, un temps avec d'autres...

Egalement porter la communion, soutenir une famille endeuillée, aller prier ensemble, fêter Noël et le Jeudi saint...

L'amour est inventif!



Renouvellement de l'équipe locale d'animation

Serviteurs
d'Évangile
2227

Les Actes synodaux (*Serviteurs d'Évangile*) ont fixé la durée des mandats : 3 ans renouvelable une fois.

Il n'y a pas de recette infaillible pour le renouvellement. Il est cependant possible de faire quelques remarques qui aident à traverser ce passage :

1. Pratiquer régulièrement une relecture en équipe locale d'animation et au CPS aide à prévoir l'avenir (*voir Guide de travail, p. 155-161*).
2. Informer toute la communauté de ce qui est fait permet d'intéresser au travail de l'équipe d'animation.
3. Mettre en avant des initiatives même modestes : la participation d'enfants à la prière dominicale, une visite faite, un besoin découvert...
4. Expliquer à ceux qui viennent demander un service (sacramentel ou non) ce qu'est une communauté locale.
5. Montrer que l'équipe locale d'animation est unie et travaille ensemble.
6. Ne pas hésiter à fractionner les tâches pour qu'une personne nouvelle s'intègre au travail d'une équipe de tâches.
7. Dire qu'il n'y a pas de petites tâches : balayer ou fleurir l'église est important, faire une visite à une personne seule l'est aussi.
8. Se rappeler que les premiers à s'engager dans les communautés locales faisaient déjà beaucoup pour l'Église. Mais à côté, il y a des gens, extérieurement loin de nous, mais qui sont intéressés par un appel. L'appel ouvre le chemin de l'Évangile. Prendre le temps de faire surgir des noms nouveaux.
9. Accepter que les successeurs fassent autrement que nous et que ce soit aussi un bien sous un autre aspect!
10. Se demander à quels autres appels on pourrait répondre.
11. Dans l'espace d'information, au fond de l'église, présenter l'équipe locale d'animation.
12. Et soutenir ceux et celles qui acceptent une délégation.

Fiche 15

Le pôle ministériel

Serveurs

d'Évangile

3113, 33, 33207,

333

Les premières communautés connaissaient des ministères différents (voir *Eph 4,11; 1 Co 12,28*). Même si on ne sait pas très bien ce que désignent les titres employés, une chose est certaine: une communauté comprenait plusieurs ministères, des services particuliers, distincts du groupe des "anciens" qui dirigeaient la communauté (*Actes 14,23*). C'est par une évolution historique que les prêtres, de plus en plus nombreux, ont fixé sur eux les autres ministères devenus des étapes vers l'ordination presbytérale.

Restaurant cette antique réalité, le concile Vatican II a remis à l'honneur le diaconat et d'autres ministères.

Pourquoi des ministères ?

Pour bâtir un corps: l'expression est de saint Paul (*Eph 4,17*).

Il s'agit de bâtir: chacun apporte sa pierre. Mais l'architecte est le Christ lui-même: il est le début et l'épanouissement de notre foi. Ce ne sont pas nos propres plans que nous suivons, mais la volonté du Père. Et cela, il faut le signifier à une communauté pour qu'elle ne suive pas son bon plaisir, mais participe au dessein de Dieu de créer un Temple, le Temple de l'Esprit, pour l'humanité (voir *He 11,16*).

Et bâtir un corps: non pas entre nous comme un club, ni sur la base de notre volonté comme une association. Mais le Corps du Christ que nous formons. Pour cela, il faut que les divers membres soient reliés entre eux, par des jointures qui l'unissent à la source, à la Tête qu'est le Christ (*Col 2,19*).

Une communauté chrétienne se reçoit du Christ. L'Église est une réalité nuptiale, l'union du Christ avec l'humanité (*Eph 5,25-32*). C'est ce que donnent les ministères. Ils viennent de l'initiative du Christ, ils existent pour les communautés, ils ne viennent pas d'elles. Il n'y a pas de communautés sans ministères ordonnés au Christ et envoyés par lui.

Le secteur et l'équipe pastorale

C'est au secteur qu'est nommée l'équipe pastorale, car un ministère n'appartient pas à une communauté. Elle lui est envoyée pour la relier aux autres communautés. Le prêtre relie le secteur, premier lieu de la communion en Église, à la vie du diocèse.

Cela étant, chaque ministère est spécifique et ils ne se confondent pas les uns les autres: la fiche 16 les présente brièvement.



Fiche 16

Les ministères

Le prêtre et le diacre sont ordonnés à vie: leur histoire appartient aux ministères qu'ils remplissent.

Le ministère reconnu est une tâche particulière, pour un temps, donnée par lettre de mission de l'évêque.

Ils sont tous envoyés à un secteur.

Les ministères ordonnés

1. L'évêque

Chargé d'un diocèse, son ministère l'envoie porter l'Évangile à tous les hommes, il met les chrétiens en communion et il veille à ceux que la vie a durement marqués.

2. Les prêtres

Leur ordination en fait des membres du "presbytérium", ce groupe des prêtres qui, autour de l'évêque, témoignent de Jésus-Christ l'unique Prêtre. De là, chacun est envoyé pour une mission particulière pour un temps donné. Cette mission demande aux prêtres d'être :

- des "pères dans la foi" (l'expression vient de saint Paul): ils permettent aux chrétiens de vivre la foi de l'Église, de devenir adultes dans la foi et de constituer ensemble le Corps du Christ.
- des serviteurs de la communion en favorisant l'expression des dons de chacun, en allant de communauté en communauté ("l'itinérance"). A ce titre ils président aux sacrements, en particulier à l'Eucharistie.
- des signes de la mission apostolique en fidélité au Christ, l'Envoyé du Père.

3. Les diacres

La mission de l'Église concerne aussi le travail d'établir une terre selon le projet de Dieu manifesté dès les récits de la création et révélé dans le Christ. Les activités des hommes ont donc de l'importance pour le projet de Dieu. Le diacre signifie que les travaux, les engagements, la vie de famille sont des endroits où, avec d'autres hommes justes, l'Esprit du Christ fait avancer l'histoire dans la volonté de Dieu.

Homme du seuil, à la jonction de l'Église et du monde, le diacre sert la Parole, attentif à ceux que délaisse le cours de l'histoire. Il baptise, marie et porte l'eucharistie: ces points-charnières où une personne entre dans l'Alliance.

Les ministères reconnus

L'évêque demande à des chrétiens de recevoir une autre mission que celle qui découle des sacrements de l'initiation chrétienne. Après un discernement diocésain, une personne est appelée et envoyée par une lettre de mission.

Dans des tâches particulières (aumônerie de jeunes, aumônerie d'hôpital...) ou pour coordonner le travail des acteurs d'un même secteur (pour l'annonce de la foi, pour la charité...), des chrétiens sont appelés à participer à l'exercice de la mission de l'évêque: annoncer le Christ et unir les efforts. Ils sont reconnus par l'évêque qui les envoie et par le secteur qui les accueille. La lettre de mission est lue pendant une liturgie d'envoi.

Une culture de l'appel: appeler aux ministères relève de la responsabilité de chacun.

Fiche 17

La vie consacrée

Routes d'Évangile

723

Serviteurs

d'Évangile 3115

Le baptême nous engage à vivre selon l'Esprit du Christ et non suivant l'esprit des modes variables de ce monde. En trois domaines, l'Évangile nous rend particulièrement attentifs :

- l'argent n'est pas le but de la vie. Restons libres dans son emploi par une pauvreté de cœur (Mt 5,3).
- la volonté de puissance oublie d'entendre les autres : savoir les écouter est l'obéissance.
- l'autre n'est pas un objet à posséder égoïstement : il est à respecter par la chasteté.

Ces exigences que tout baptisé est appelé à vivre, quelques-uns les signifient en y consacrant leur vie par des vœux : c'est la vie consacrée. Celle-ci est le plus souvent un signe de l'Église, vécue en communautés religieuses. La vie consacrée est ainsi essentielle à la vie même de l'Église.

Une communauté religieuse dans un secteur

Une religieuse peut recevoir une lettre de mission.

Une communauté religieuse est appelée d'abord à vivre ce qu'elle est, comme un témoignage de vie évangélique parmi les communautés locales. Ce qu'elle est, ce qu'elle vit a un sens pour les autres chrétiens :

- une communauté pour rappeler le commandement de la charité aux disciples du Christ
- avec les trois vœux qui redisent les exigences du baptême

- suivant une intuition d'un fondateur comme manière particulière de suivre le Christ.

Que fait-elle ?

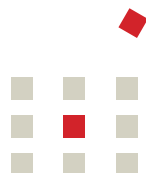
D'abord elle vit la fidélité à son engagement ! Elle la vit en la partageant :

- par l'expérience de la recherche de Dieu et de la prière : elle invite à prier avec elle, elle aide à se nourrir de la Parole de Dieu, elle introduit dans le silence.
- par l'expérience de la vie en communauté : pour arriver à s'entendre, pour se pardonner.
- par l'expérience de la charité : elle accueille et écoute, elle reste proche des pauvres.

Sa mission première consiste à être une communauté religieuse ! Avant de faire ceci ou cela, avant de tout organiser, il y a ce contact d'amitié avec le Christ (voir Marc 6,31 et Luc 10,41).

Les **communautés monastiques** s'associent à la vie du diocèse par la prière et l'accueil.

Il existe aussi dans l'Église des personnes qui vivent les trois vœux, y consacrent leur vie, mais restent dans une grande discrétion : ce sont les "**laïques consacrées**".



Serviteurs
d'Évangile
22303.

Fiche 18

Communautés en urbain : Oser la **proximité**



*"Nous faisons
le rêve d'une Eglise
à portée de voix,
à hauteur d'hommes"*

SE 3211

*"L'Évangile passe
par la rencontre
des autres
et la réciprocité
de l'échange
avec eux"*

SE 3212



**L'appel à vivre
la proximité est comme
un souffle nouveau
qui élargit l'horizon,
évite l'endormissement
et la routine des
communautés locales.**

L'impératif de la proximité posé aux communautés locales touche à la qualité des relations à tisser les uns avec les autres, des chrétiens avec le monde, pour y construire ensemble une humanité réconciliée selon le dessein même de Dieu.

Toute communauté locale est tenue de s'interroger sur la réelle proximité qui se déploie en son sein. Comment se faire connaître dans les trois ou quatre villages d'une même communauté locale en rural ? De même, quelle proximité réelle peut se vivre dans une communauté urbaine de quelque dimension qu'elle soit ? C'est une recherche à faire.

Une réalisation en cours

Ces questions ont conduit la recherche du Secteur pastoral du Bressuirais à mettre en place, des communautés locales de quartiers dans la ville de Bressuire : pour 16000 habitants, il y a six communautés de quartiers avec une église.

Cinq personnes du quartier composent l'équipe locale d'animation. Chaque équipe regarde et écoute son voisinage en rencontrant quotidiennement ceux qui y vivent. Elle y décrypte les attentes, les joies et les peines. Elle accompagne les familles pour les deuils. Elle se met au service de son quartier, recevant ce qui se vit, sans préjugés ni a priori. Elle est amenée à prendre également des initiatives servant les rencontres et les échanges avec le plus grand nombre. Elle reçoit et accompagne les demandes des uns et des autres leur proposant de faire route ensemble jusqu'à la rencontre des équipes du secteur qui sont en mesure de répondre con-

crètement à leurs demandes : baptêmes, mariages, catéchèse etc...

C'est toute l'équipe locale d'animation qui s'exerce à tisser des relations fraternelles sur le quartier afin que chacun puisse naître et grandir à sa véritable humanité.

Vers des communautés de quartier

Il faut tenir compte qu'en ville d'autres types de relations que celles du voisinage existent également. Il y a des réseaux divers, professionnels, loisirs... Ils sont à prendre en compte par les Services et Mouvements. Mais on ne peut pas pour autant mettre entre parenthèses la proximité de voisinage. Dans une communauté locale on ne se choisit pas, on est appelé et envoyé à ceux qui nous sont proches, ici et maintenant. L'Évangile suscite une attitude d'ouverture et d'accueil au quotidien. Par le service du frère, chacun développe la qualification royale de son baptême. Il y a quelquefois des opportunités de première annonce de la foi. Enrichi par les échanges, chacun sera en mesure d'apporter ensuite à ceux qui se rassemblent le dimanche, pour l'Eucharistie ou l'Assemblée dominicale, la vie des hommes rencontrés.

Le nombre de communautés de quartiers n'est pas limité. Il dépendra de la façon dont les uns et les autres seront en capacité d'élargir le champ de la mission. Il importe de s'engager à tisser des relations fraternelles accessibles à tous, grâce à la proximité.

Il conviendra alors de réfléchir à la place qui pourra être faite à la vie des communautés de quartiers au sein du Conseil Pastoral de secteur.

Conclusion : à VOUS !

Depuis les Actes des apôtres, la route d'Évangile continue: elle change de forme selon les pays et les époques. Mais l'Esprit continue à l'animer du dynamisme de Pâques. Il n'y a pas de modèle figé!

Les communautés locales vous demandent d'unir deux composantes:

1. Aller à l'essentiel :

- Avant d'être une organisation, elles demandent de se convertir à l'Évangile.
- Vivre dans l'espérance du Christ: elle est plus forte que les difficultés.

- Oser inventer en réponse au souffle de l'Esprit.
- Apprendre à travailler ensemble, à relire ensemble.

2. Relecture spirituelle

Au cours de la deuxième année, il est bon de prévoir un temps de relecture spirituelle, pour les équipes d'animation, si possible en secteur (ou à deux secteurs). Vous pouvez vous adresser au service diocésain de la vie spirituelle (maison diocésaine).

3. Etre concret

Une équipe locale d'animation n'est pas toute la communauté. Elle est à son service avec le prêtre.

- Commencer par faire une véritable équipe.
- Appeler à participer à l'animation, même ceux qui ne sont pas de "notre cercle".
- Avoir de la méthode: rencontres régulières, préparées, précises donc rapides, noter ce qu'on décide et en informer la communauté et penser à la convivialité: être heureux ensemble est attirant!
- Appeler: mieux vaut trois personnes pour un tiers de tâche chacune que quelqu'un qui fait tout!

Et à vous d'ajouter ce que vous découvrez...

Bibliographie



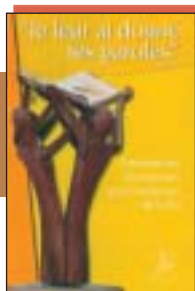
Actes du synode
Routes d'Évangile

1993



Actes du synode
Serviteurs d'Évangile

2003



Orientations diocésaines
pour l'annonce de la foi

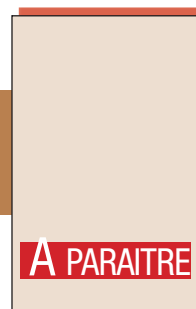
mai 2007



Un nouveau visage d'Eglise
L'expérience des communautés locales à Poitiers

Albert Rouet,
Eric Boone,
Gisèle Bulteau,
Jean-Paul Russeil,
André Talbot

Bayard éditions
2005



Un goût d'espérance

Albert Rouet,
Eric Boone,
Gisèle Bulteau,
Jean-Paul Russeil,
André Talbot

Bayard éditions
A paraître
en février 2008

Prière d'envoi des communautés locales

A toi, Dieu notre Père, notre louange et notre bénédiction !
Tu nous choisis pour porter l'Évangile de ton Fils
à nos frères les hommes, par nos paroles et notre vie.
Ce trésor, nous le portons dans des vases d'argile,
mais ton Esprit se fait notre joie et notre paix.
Bénis ceux qui sont choisis pour servir en ta présence :
Qu'ils se laissent porter par cet Évangile de vie,
trouvant en lui leur force et leur espérance.
Par Jésus le Christ, notre Seigneur.
Amen



Église
en Poitou

Quinzaine religieuse du diocèse de Poitiers - 10 rue de la Trinité, 86035 Poitiers Cedex - Tél. 05 49 60 63 95
eglise-poitou@diocese-poitiers.fr - Commission paritaire n° 1107 L 82383 - Directeur de publication : P. Serge Duguet
Équipe de rédaction : Conseil épiscopal - ISSN : 0220-9748 - Dépôt légal à parution
Conception et réalisation : Bayard Service Édition ouest,
BP 97 257, 35 772 Vern-sur-Seiche - Tél. 02 99 77 36 36 - bse-ouest@bayard-service.com - www.bayard-service.com
Secrétaire de rédaction : Romain Péniisson. Maquette : Vanessa Fleury - Crédits photos : Marc Taillebois
Imprimerie : LBC - 61 Tourouvre